

Extrait du Investig'Action

<http://www.michelcollon.info/Oumar-Mariko-Le-coup-d-Etat-nous-a.html>

# Oumar Mariko : « Le coup d'Etat nous a sauvés du mirage démocratique au Mali »

- Français - Analyses et témoignages - Afrique -

Date de mise en ligne : mercredi 27 juin 2012

---

**Auteur(s) : Frank Toti,**

**Théophile Kouamouo**

---

**Le Mali vit une double crise sans pareille depuis plusieurs mois. La Cedeao qui s'est invitée au chevet de ce pays voici, elle, a trouvé la solution adéquate à la crise de ce pays. Pour mieux comprendre le « problème malien », Le Nouveau Courrier a rencontré un des acteurs-clé de la vie politique dans ce pays, en l'occurrence le docteur Oumar Mariko, secrétaire général du parti Sadi (solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance), par ailleurs vice-président de l'Assemblée nationale et tête de file de la mobilisation populaire pro Cndre (junte au pouvoir). Il livre ici la face cachée de la double crise que vit son pays et l'implication de certains pays de la Cedeao, notamment la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Avec la fameuse histoire de mercenaires livrés par ces deux pays pour déstabiliser la junte militaire au pouvoir. Entretien !**

[<http://www.lesechos.ml/wp-content/uploads/2011/06/Dr-Oumar-Mariko-SG-SADI.jpg>]

### **Qui est ce Docteur Mariko que tant de monde aime détester ?**

Je suis simplement un anticonformiste qui est un peu triste face aux problèmes auxquels sont confrontés les peuples maliens et africains. Et qui se bat du côté de la justice, de l'équité et de l'égalité. Dans un monde établi comme le nôtre où la justice et la vérité sont forcément partisans, il est difficile de s'en accommoder. Et quand on ne s'en accommode pas pour un homme comme moi, tous les feux sont braqués sur votre personne. Je suis dirigeant du parti politique Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi), j'en suis le Secrétaire général chargé des relations extérieures, je suis par ailleurs député, vice-président de l'Assemblée nationale du Mali. Et aussi président du Groupe d'amitié avec le Cuba et le Venezuela.

Le parti Sadi est un parti de gauche qui est né en 2001 avec toutes ses dents. Ce qui veut dire que nous avons un long passé de lutte derrière ; de lutte pour l'émancipation du peuple malien, pour la solidarité en Afrique et pour la souveraineté des peuples africains.

C'est pour cette raison que j'ai toujours fait mienne la formule du leader politique malien mort dans les années 1944-1945 en France, Tiemoko Garan Kouyaté, qui parlait de l'Union libre des peuples libres d'Afrique. Il faut donc être véritablement panafricaniste, mais un panafricanisme des peuples et non des chefs d'Etat. Ces derniers temps, on parle de moi comme on a beaucoup parlé de moi en 1990-1991.

### **Et pourquoi a-t-on beaucoup parlé de vous en 1990 ?**

En 1990-1991, j'étais leader de mouvement étudiant (l'Association des élèves et étudiants du Mali). Et à cause de notre combat pour une école démocratique accessible à tous les enfants du Mali, nous avons eu droit à une réaction sourde des dirigeants de l'époque qui nous ont tout de suite assimilés à des mouvements politiques clandestins manipulés par l'Occident mais ils l'ont appris à leurs dépens. C'est vrai que nous avons payé un lourd tribut, avec plus de 200 morts suite à une revendication syndicale. Le régime de Moussa Traoré, qui était vieux de 23 ans à cette période, a tiré sur le mouvement étudiant dont j'étais le leader. Et l'armée est intervenue après que le peuple malien, par les femmes, les mouvements des jeunes, le barreau malien, les associations politiques de l'époque, est sorti. Cela a conduit à la chute du régime de Moussa Traoré après un grand mouvement insurrectionnel. Finalement, on a mis en place un comité de transition pour le salut du peuple, dont j'étais membre, et qui était en quelque sorte un pré-parlement qui devrait remplacer l'Assemblée nationale du Mali de Moussa Traoré qui venait d'être dissoute.

J'ai fait partie de ce comité dont Amadou Toumani Touré (Att) était le président. C'est le fait d'avoir conduit un mouvement aussi fort que celui de la jeunesse malienne, d'avoir subi la répression pendant trois jours successifs,

d'avoir tenu bon, d'avoir occasionné la chute du régime de Moussa Traoré et d'avoir - avec les forces politiques - proclamé le multipartisme au Mali qui m'a fait connaître au Mali et sur le plan international.

Et pendant dix ans, je n'ai jamais été d'accord avec les régimes d'Alpha Oumar Konaré et d'ATT, après une parenthèse de 5 ans dans son gouvernement. Les jeunes qui ont suivi le mouvement de 1990-1991 sont restés toujours sans emplois pour la simple bonne raison que le système économique choisi par le Mali, qui n'est rien d'autre que l'application drastique des diktats du Fmi et de la Banque mondiale, avec à la clé l'enrichissement des dirigeants, n'a pas permis la création d'unités de production ni d'investissements devant favoriser la création d'emplois. La corruption a pris des proportions inégalées en république du Mali. Alpha Oumar Konaté, la note qu'il a apportée au régime de Moussa Traoré en matière de corruption c'était l'impunité et ATT, c'était le je-m'en-foutisme. C'est-à-dire tout le monde pouvait faire n'importe quoi, pour vous dire l'ampleur de la corruption au Mali. Pour être magistrat, il fallait payer 3 millions de Fcfa, pour être recruté à la police, il faut payer entre 1 à 2 millions de Fcfa, pour être recruté dans l'armée il fallait payer ou pour les filles, il fallait se soumettre au droit de cuissage.

On a assisté à des recrutements de gens handicapés physiques dans l'armée, la police et la gendarmerie malienne et je n'exagère pas. C'est tout cela qui a fait que nous avons pris du recul vis-à-vis du régime de ATT. Et en 2007, nous nous sommes retrouvés dans l'opposition. Nous étions donc la seule force de l'opposition au Mali.

### **Et qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui on parle encore autant de vous ?**

C'est parce que tout simplement, deux situations se sont présentées au Mali. Nous sommes en fin de règne du régime de ATT qui devrait normalement, je dis bien normalement, organiser les élections le 29 avril 2012. Et le Mali se trouve dans la guerre. Une guerre qui fait ravage dans le nord, avec une partition du pays. Nous nous sommes retrouvés dans cette situation de guerre qui est la conséquence de la mauvaise gestion du dossier du nord Mali par Alpha Oumar Konaré et Amadou

Toumani Touré. Parce qu'ils ont eu en commun deux méthodes pour gérer la situation de cette région du pays. La première méthode, c'est la corruption des dirigeants de la rébellion au nord qui recevaient des tonnes d'argent qui leur permettaient d'être toujours en demande et de s'organiser en conséquence.

La deuxième chose, c'est le fait qu'à chaque fois qu'une crise pointait à l'horizon, on poussait les communautés à s'affronter à travers des milices touarègues et arabes. Et l'armée malienne apparaissait comme cocufiée dans ces situations-là. Ça a été les méthodes avec lesquelles les présidents Oumar Konaré et ATT ont géré le dossier du nord Mali. Cette situation va se retrouver aggravée avec la guerre en Lybie, occasionnée par l'Otan. Et qui a fait que les Tamancheks ont abandonné l'armée de Kadhafi suite à des pressions ou à des négociations qu'ils ont eu avec la France, l'Otan, etc. Et ce, en compensation du territoire du Mali. Cette thèse devient de plus en plus plausible et claire pour ceux qui ne croyaient pas jusque-là. Finalement, la rébellion au nord Mali s'est reconstituée avec une armée très forte, puissante, au moment où l'armée malienne était en manque de tout : armement, renforts sur le terrain, ravitaillement.... Toutes les bases militaires les plus fortes du Mali sont tombées les unes après les autres aux mains de la rébellion. Alors que fallait-il faire ?

D'un côté, on avait un régime qui ne s'apprêtait pas à quitter contrairement à tout ce qui se raconte. ATT ne s'apprêtait pas à quitter le pouvoir. Jusqu'en 2010, ATT avait toujours des velléités de briguer un troisième mandat. En 2011, lorsqu'il a réussi à mettre la quasi-totalité des partis politiques avec lui, il avait encore l'espoir de briguer un troisième mandat. La conséquence d'une telle attitude a fait que pendant tout ce temps, ils n'ont pas préparé les élections. Un des gros problèmes du Mali en matière électorale, c'est le fichier électoral. Toute la classe politique sans exception, y compris ATT lui-même, était arrivée à la conclusion qu'il fallait organiser des élections avec un système de fichier numérique. Ce qui diminuerait considérablement la fraude. L'Etat a investi 9 milliards de Fcfa. En 2011, on vient nous dire que ce fichier numérisé ne peut plus être à l'ordre du jour, sans autre explication. L'explication est qu'on n'a pas suffisamment d'argent, mais on avait déjà englouti 9 milliards de Fcfa. Et ce qui restait à investir ne valait même plus la moitié de ces 9 milliards de Fcfa. Donc l'Etat a abandonné cela pour aller sur l'ancien fichier sur lequel ATT a été élu et qui, pourtant, a été contesté par la Cour constitutionnelle sans qu'elle ne remette en cause, hélas, l'élection.

On est donc revenu à ce fichier-là et curieusement tous les partis politiques qui sont rentrés dans le gouvernement ont abandonné leur idée première qui consistait à aller avec le fichier numérique. Ils ont donc sacrifié ce fichier-là sur l'autel des négociations politiques de coulisse, à l'exception de notre parti. Nous avons refusé et nous avons tenu à ce que le fichier des élections soit numérique.

On s'est également rendu compte que lors de la mise sur pied de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'opposition a été servie à la portion congrue. Sur 15 membres de la Ceni, on a réservé une seule place à l'opposition. Nous avons donc été en justice contre l'Etat pour contester la validité de cette décision. L'Etat avait mis quelqu'un qui est de la majorité présidentielle à la place qui nous revenait au sein de la Ceni. Aussi cette Ceni, installée de cette manière-là, ne contrôlait pas les opérations d'inscription et de radiation sur les listes électorales. La Ceni a été mise sur place après que l'Etat a terminé les opérations d'inscription et de radiation sur les listes électorales. Et dans beaucoup de mairies, les gens se plaignaient.

### **C'est donc dans un tel contexte que survient le coup d'Etat ?**

Exactement ! Et dans ce contexte, les élections ne devraient pas se tenir même si le président ATT continuait de dire qu'elles se tiendraient. Mais plus grave encore, c'est que le nord du Mali était occupé et les militaires avaient commencé à refuser d'aller au front. Parce qu'ils ne comprenaient plus ce que leur commandement voulait vraiment. Parce qu'il y avait en définitive trois armées avec deux commandements différents en face des rebelles. Il y avait l'armée régulière commandée par le chef d'état-major des armées qui se trouvait à Gao (Nord du Mali). Il y avait une milice arabe et une milice touarègue dont le commandement était assuré par ATT lui-même à Bamako. Si bien que les ordres n'étaient pas cohérents. Il y avait même des ordres et des contre-ordres. C'est cette situation que vivaient les militaires sous-équipés.

L'armée n'ayant pas compris le sens du combat, des combattants rebelles arrivaient à les vaincre à chaque fois, leur disaient : « Vous perdez votre temps, nous avons acheté le nord du Mali. Demandez à ATT, demandez à Kadhafi ». Vrai ou faux ? En tout cas, ces informations ont fait que l'armée s'est interrogée sur la signification de la lutte qu'ils étaient en train de mener. Et c'est ainsi que les militaires sont arrivés à demander au Haut commandement de leur donner des explications sur la question. Mais avant, le 9 février dernier, notre parti ayant pris la mesure de la situation, avait déclaré que ATT avait trahi son serment de défendre la Nation et qu'il devrait partir. Et surtout qu'il avait déclaré que l'électorat du nord ne représentait que 2% des électeurs et qu'on pouvait s'en passer. Les organisateurs des élections, eux, disaient qu'on pouvait prendre les urnes pour aller retrouver les Maliens qui étaient déjà en exil en Algérie, au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso.

Pour toute cette situation, le Bureau politique avait pris la décision de retirer la candidature de notre parti qui n'était autre que la mienne aux futures élections présidentielles. La validation de cette décision devrait se faire le 24 mars dernier par le comité central de notre parti, quand le 22 mars dernier, les militaires ont pris les armes, après avoir échoué dans les discussions avec le ministre de la Défense. Le haut commandement dirigé par ATT n'a pas voulu rencontré les militaires et ce dernier a pris la fuite à la nuit tombée. C'était donc le coup d'Etat.

Nous avons soutenu ouvertement le coup d'Etat comme étant un acte salutaire sur lequel il faudrait se baser pour faire revenir la démocratie au Mali, parce qu'au Mali on était dans un mirage démocratique et non dans la démocratie. Alors le fait d'avoir pris position pour soutenir le coup d'Etat a suscité le branle-bas au sein du dogmatisme antiputsch en Afrique, en Europe qui fait du coup d'Etat un crime. Alors que la fraude électorale n'est pas perçue comme un crime, la violation de la constitution n'est pas perçue comme un crime, le hold-up électoral pour accéder au pouvoir n'est pas considéré comme un crime, les détournements de deniers publics ne sont pas considérés comme des crimes, encourager le terrorisme et les narco-trafics au nord Mali n'est pas considéré comme un crime. Permettre que des armées mauritanienne et française pénètrent le territoire malien pour aller tuer des gens, à l'insu du chef de l'Etat malien, n'est pas considéré comme un crime, comme une atteinte à la souveraineté du Mali.

Je le dis et je le répète, je suis un anti-conformiste. Pour moi, ce ne sont pas les principes qui dirigent la vie, mais

plutôt la vie qui commande les principes. Et étant partisan de la dialectique, je dis que ce coup d'Etat nous a libérés du mirage démocratique et replace le problème dans son contexte ; à savoir la quête de la démocratie pour les peuples maliens.

Au-delà du dogmatisme anti-putsch, est-ce que vous n'avez pas l'impression que votre activisme met en danger un certain plan de la question de la gestion du nord et de la gestion de la transition malienne ?

Je ne suis pas un activiste. Dans la situation actuelle, je n'ai fait que cautionner un coup d'Etat que j'ai considéré comme salutaire. Mais ce qu'il faut savoir, ce n'est pas le coup d'Etat qui met en danger la question du nord ou qui met la Cedeao sur le dos des Maliens. D'abord le coup d'Etat qui a eu lieu, c'est pour que l'armée puisse reprendre son droit de cité afin d'avoir un commandement cohérent, avoir les moyens nécessaires de faire face justement à la crise du nord. C'est ainsi qu'il faut comprendre les choses. Ceux qui ont fait le coup d'Etat ont été très clairs. Ils disent n'avoir pas d'ambition de pouvoir sinon que d'organiser des élections, régler la question du nord et c'est tout. Pour redresser la démocratie comme ils le disent. Alors ce sont les anti-démocrates qui, dans la réalité, sont en ce moment contre.

### **Comment vous interprétez le jeu de la Cedeao dans la crise malienne ?**

Ce qui nous a surpris, meurtris et scandalisés c'est l'attitude de nos frères africains de la Cedeao, notamment les dirigeants, les chefs d'Etat de la Cedeao. J'avoue que je cherche toujours à comprendre leur attitude. Je n'ai pas envie d'aller dans les explications faciles qui consistent à dire qu'en réalité, ils s'agitent pour eux-mêmes. La réaction de la Côte d'Ivoire d'Alassane Dramane Ouattara a été une réaction hors proportion, illégale et illégitime. Parce que lorsqu'un événement de cette nature arrive dans un pays agressé, divisé, et qu'avant le coup d'Etat on n'a entendu ni Alassane Dramane Ouattara ni la Cedeao déplorer ce qui se passe au nord Mali, la logique voudrait qu'ils n'affichent pas arrogance et suffisance. Et s'illustrent par une attitude condescendante. A un moment donné, les rebelles ont proclamé l'indépendance de l'Azawad sur le terrain, et ATT est allé pour avoir le soutien de l'Union africaine (UA). La Cedeao ne s'est pas manifesté outre-mesure. Et immédiatement quand survient le coup d'Etat, voilà la Côte d'Ivoire qui ferme ses frontières, la Bceao qui ferme ses portes. Une sanction qui n'existe nulle part dans les textes de la Cedeao tombe sur le Mali : l'embargo.

J'ai entre les mains le document qui parle du règlement des conflits et de la rupture de la démocratie dans la sous-région. Nulle part il n'est dit que la Cedeao doit prendre des mesures de rétorsion comme l'embargo contre un pays. Je pense que c'est une sanction qui a été prise en dehors des textes réglementaires de la Cedeao. Je ne comprends pas personnellement jusqu'à ce jour, pourquoi Alassane Ouattara s'est fait le chantre d'une telle politique contre la république du Mali, contre le peuple du Mali. Disons que c'est un peu la suite de la recette utilisée en Côte d'Ivoire durant la guerre post-électorale ; Notamment la fermeture de la Bceao.

### **Peut-on penser à une nouvelle doctrine ?**

Vous savez, c'est une nouvelle doctrine qu'on nous amène et qui est en dehors des textes qui régissent les Institutions sous-régionales. On ne peut pas vouloir donner un modèle à d'autres, lorsqu'on ne respecte pas soi-même les textes qui régissent les Institutions qu'on dirige. Les textes de la Cedeao ou de la Bceao ne sont pas des textes de répression. Cette nouvelle mode de sanctions et d'embargo de toutes sortes, à mon avis, va briser la fraternité institutionnelle entre les pays africains si on n'y prend garde. Si on nous met la pression de cette manière-là, qu'est-ce que cela nous coûte de quitter demain la Cedeao ? Je pense que quand il y a de telles situations dans un pays les gens doivent s'asseoir et discuter. Et c'est pourquoi, j'étais partisan de la proposition du président Laurent Gbagbo qui souhaitait le recomptage des voix. Parce que je me disais qu'il y a deux choses qu'on peut percevoir dans sa proposition. Soit ce monsieur n'a réellement pas perdu les élections, soit il n'a pas conscience qu'il a perdu les élections. Mais si le décompte à nouveau des voix pouvant permettre qu'un seul Ivoirien ne meure, je pense qu'il fallait accepter cette méthode-là. Mais on l'a refusée et on a baigné la Côte d'Ivoire dans le sang humain. Donc, je dis que nous devons tirer les leçons de tout cela en Afrique. Lorsqu'un conflit éclate, il faut écouter toutes les parties. Ça n'a pas été le cas dans la crise malienne. Ils n'ont pas instauré de dialogue. Ils sont

venus voir les militaires et ils leur ont sorti leur texte pour les condamner. Et bien si ½r, ils leur ont demandé de plier bagages. La Côte d'Ivoire est allée plus loin avant même les réunions de la Cedeao.

**Voulez-vous dire que la Côte d'Ivoire a fermé ses frontières avant les décisions de la Cedeao ?**

Absolument ! La Côte d'Ivoire avait fermé sa frontière avant même que la Cedeao n'ait décidée quoi que ce soit. On ne sait plus vraiment si la Cedeao est africaine ou si c'est la Cedeao de la France, de l'Union européenne ou des Nations Unies. Je crois que leur pratique prouve que c'est plutôt ça. Quand les émissaires de la Cedeao sont arrivés au Mali, lorsqu'ils étaient à court d'arguments au cours des échanges, ils disaient que ce sont les Nations Unies qui ne veulent pas ça, c'est l'Union européenne ou la France qui ne veut pas de ceci ou de cela. Et à chaque fois quand ils évoquaient des dispositions constitutionnelles et qu'on leur démontrait les limites de cette constitution-là, ils avaient toujours la même phrase : « C'est le contexte international qui nous demande de vous imposer ceci ou cela, etc. ». Même l'instrument qu'est la CEDEAO est au service de la France, de l'UE et des Nations unies. Finalement, les chefs d'Etat deviennent des marionnettes.

**A votre avis, pourquoi Alassane Ouattara, Blaise Compaoré s'évertuent-ils à imposer une solution que vous jugez non applicable au Mali ?**

Avec l'évolution de la chose, il y a deux situations. Il y a eu un coup d'Etat qui est même proscrit dans la constitution du Mali. Tout comme les élections frauduleuses sont proscrites, mais ce n'est pas condamné dans la constitution comme le coup d'Etat. Mais il y a la légalité constitutionnelle et la légitimité populaire. Le coup d'Etat du 22 mars dernier a bénéficié de la légitimité populaire pour deux raisons. Il y a eu la légitimité des militaires qui se sont soulevés contre leur commandement. Peut-être que si ATT était resté, il n'y aurait pas eu de coup d'Etat, mais il est parti. Il a donc créé un vide qui s'est transformé effectivement en un coup d'Etat.

Deuxième chose, l'Assemblée nationale du Mali qui est la représentation de la légalité populaire a appelé les Maliens à s'opposer au coup d'Etat, mais le peuple malien est sorti dans les rues pour aller soutenir les putschistes. La légitimité populaire avait pris le dessus sur la légalité constitutionnelle, parce que les institutions étaient complètement paralysées. Dans un tel contexte, il n'y a que la discussion, la mise ensemble des acteurs et des propositions de sortie de crise qui peuvent marcher. Ce n'est pas le couperet. Malheureusement, la Cedeao a choisi de nous mettre le couperet sous la gorge.

Maintenant, la Cedeao nous a fait venir à la légalité constitutionnelle et les militaires se sont imposés un recul politique. Avec un discours minutieusement rédigé par les émissaires de la Cedeao et que devrait seulement se contenter de lire le Capitaine Amadou Sanogo (chef de la junte militaire malienne). Disant qu'on retourne à l'article 36 de la constitution (le président de l'Assemblée nationale devient le président par intérim pour organiser les élections présidentielles). Et qu'on organise une convention pour que tous les acteurs se mettent ensemble pour la sortie de crise. Selon donc la constitution malienne, le président intérimaire n'a pas pouvoir de nommer un Premier ministre, proposer un gouvernement ni de dissoudre l'Assemblée nationale. Il ne peut non plus appeler à un referendum ni prendre des pouvoirs exceptionnels. De ce point de vue, ça veut dire que le rôle du président intérimaire est très limité, à savoir organiser des élections présidentielles auxquelles il ne participe pas. Par ailleurs, selon notre constitution, le président intérimaire a entre 21 et 40 jours pour l'organisation desdites élections. Le président intérimaire a violé la constitution en prêtant serment (ce qui est anticonstitutionnel, seul le président élu prête serment) et la deuxième chose, il n'abandonne pas ses postes électifs. Pour tous ceux qui vendent la démocratie malienne, pour tous ceux qui appelaient à un retour à la constitution, il était donc facile pour le président intérimaire d'organiser ces élections présidentielles.

**Qu'est-ce qui empêche le président intérimaire d'organiser les élections ?**

Deux raisons essentielles l'ont empêché de le faire. Parce qu'il y a un marché de dupes entre la Cedeao et le président intérimaire contre le peuple malien. Le président intérimaire ne pouvait pas organiser les élections pour deux raisons. D'abord le fichier électoral n'était pas prêt. La deuxième raison, c'est que le nord Mali est occupé. Dès

cet instant-là, l'intérim était mort le jour de sa naissance.

### **Qu'est-ce qui restait donc à faire ?**

C'était de tomber sous le coup du point II de l'accord entre la Cedeao et les militaires. A savoir, organiser une convention. Blaise Compaoré avait convoqué les acteurs de la crise malienne à Ouagadougou. Où il était convenu que la classe politique se retrouve pour débattre.

A Ouaga, il s'est trouvé une difficulté. Puisque le président intérimaire ne pouvait pas signer d'acte de nomination d'un Premier ministre, alors qui devrait le faire ? Dans l'accord cadre, c'est le président du CNRDRE (junte militaire), le capitaine Sanogo, et le président du Faso, Blaise Compaoré qui devraient suivre l'évolution de l'application de l'accord cadre. Le président du CNRDRE et le président du Faso devraient co-signer l'acte de désignation d'un Premier ministre. Mais tous les acteurs de la scène politique malienne ont convenu qu'il n'était pas question qu'un président d'un autre pays signe le décret de nomination d'un gouvernement du Mali. Normalement c'est le président du CNRDRE qui devrait signer, mais on lui a retiré ce privilège-là. En définitive, on a autorisé le président intérimaire à signer l'acte de nomination du Premier ministre.

Ce qu'il faut noter, c'est que ce n'est ni le président intérimaire ni la Cedeao qui a choisi le Premier ministre, ce sont plutôt les militaires qui ont eu ce privilège. On a donc demandé simplement au président intérimaire d'apposer sa signature. Ce qui pouvait mettre fin à tout cet imbroglio, c'était la concertation au Mali de tous les acteurs politiques, pour choisir les organes de la transition. Et c'est là où la Cedeao a failli. Elle a voulu simplement imposer des acteurs politiques dont l'implication a été reconnue dans la situation de dégringolade et de corruption qu'a connue le Mali. Les gens de la Cedeao voulaient placer les mêmes personnes au pouvoir. Ils ont donc imposé un président de la transition, en dehors des accords.

C'est ce qui a suscité la furie du peuple malien contre le président intérimaire, contre la Cedeao. Ce qu'on peut retenir de cette impasse, c'est que la Cedeao ne s'est pas montrée comme étant un instrument de paix, de conciliation des positions pour éviter que le Mali ne tombe dans une situation chaotique. Bien au contraire, la Cedeao a créé le chaos en république du Mali.

### **On a beaucoup parlé de la question des mercenaires, qui seraient venus de la Côte d'Ivoire et du Burkina, lors de la tentative de renversement du CNRDRE. Est-ce une information sérieuse ?**

L'information est très sérieuse. Ce qui s'est passé cette journée du 30 avril 2012. Il y a eu deux situations. La première c'est que des étudiants ont été payés et nourris de rumeurs, selon lesquelles moi, le Dr Mariko, a tenté de faire assassiner le Secrétaire général de l'AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali). Qui lui-même a simulé son agression, en mettant des balles dans sa voiture, pour faire croire qu'il a été victime d'attentat. La nuit du 29 au 30 avril 2012, on met des véhicules de type 4x4 à la disposition des étudiants qui vont à Koutchala, à 400 km de Bamako, pour manifester contre notre radio, la « Radio Kaïra » de Koutchala qui a été complètement détruite et incendiée. Et dans toutes les localités où il y a des radios Kaïra, ils ont envoyé des émissaires pour s'attaquer à ses locaux et installations. A Bamako, les gens ont reçu 5000 Fcfa chacun pour aller détruire la radio Kaïra. Parce que ces radios appartiennent au Dr Oumar Mariko. Parce qu'on a simplement soutenu le coup d'Etat comme étant salutaire. A Bamako, grâce au Groupement mobile de sécurité (Gms), nous avons été sauvés. Les commissariats les plus proches de nous n'ont fait le déplacement qu'après que le Gms a maîtrisé la situation aux environs de 13h.

Et vers 15h, une autre information nous parvient. A savoir que le Bataillon des parachutistes est rentré en dissidence et est en train de prendre position. Après avoir appris que les Bérêts verts de Kati voulaient attaquer les bérêts rouges, qui seraient restés fidèles à ATT et déloger les commandos parachutistes. Quand les Bérêts verts du capitaine Sanogo ont appris cette information, ils ont envoyé deux émissaires chez les commandos parachutistes pour les rassurer qu'il n'en était rien et que c'était juste des rumeurs sans fondement. Les deux émissaires de Kati ont été immédiatement arrêtés par les Bérêts rouges. Et aux environs de 17h, des armes crépitent un peu partout dans la ville. Et Rfi couvre en disant que « le Bataillon des parachutistes (les Bérêts rouges) est rentré en rébellion

contre la base de Kati, où se trouve la junte militaire, qu'une colonne se dirige vers Kati pour aller maîtriser le capitaine Sanogo et qu'une deuxième colonne partait pour occuper l'ORTM (la radio et télé d'Etat) et qu'une troisième colonne se dirigeait vers l'aéroport ». Rfi a donné ces informations d'une précision inégalée. Effectivement, c'est ce qui s'est passé ce jour-là ; de 17h jusqu'à 23h &ndash; minuit, les armes crépitaient partout. Il se trouvait qu'effectivement des mercenaires venus de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, du Nigeria, soutenus par une portion de Béréts rouges avaient pris position dans le pays. Et il y avait deux commandos parachutistes qui avaient été désignés pour me liquider.

Et comment je l'ai su ? Lorsque les combats faisaient rage aux environs de 21h, mon téléphone sonne. Au bout du fil, quelqu'un m'informe de la part de deux commandos parachutistes qui avaient été désignés pour venir me liquider. Ils ont demandé à bouger de là où je suis. Puisqu'eux avaient été préalablement désignés pour aller me liquider avant que la mission ne soit confiée à d'autres, et qu'ils sont en ce moment en mauvaise posture.

Pour revenir à la question des mercenaires, effectivement ce n'étaient pas des rumeurs. Des mercenaires burkinabè, ivoiriens ont été arrêtés, avec leurs pièces d'identité. Beaucoup parmi eux aussi ont péri. L'armée malienne a maîtrisé la situation. Il est arrivé un moment où tous les techniciens et journalistes de la radio nationale avaient disparu, alors le capitaine Sanogo n'avait pas d'autre voie de recours que la radio Kaïra sur laquelle il est intervenu pour rassurer les populations. Ce qui, selon mes détracteurs, consacre encore les liens entre le Dr Oumar Mariko du parti Sadi, la radio Kaïra et les militaires. Cette fois-ci, curieusement la Cedeao n'a pas levé le doigt pour condamner cet autre putsch.

### **Est-ce que les autorités maliennes ont demandé des comptes à la Côte d'Ivoire et au Burkina sur la présence des mercenaires ?**

Vous savez c'est une situation confuse. Parce que des soupçons pèsent sur le gouvernement de transition et sur le président intérimaire. Mais comme les militaires n'ont pas étalé les choses pour l'instant, il y a eu des inculpations. Attendons donc de voir la suite. Mais une chose est sûre, c'est que de tous ces pays indexés dans le convoyage des mercenaires, aucun n'a condamné fermement cette attaque-là. Il y a eu juste un communiqué banal et laconique qui a été produit 72h après l'attaque. Alors que le pays a enregistré des morts.

### **Aujourd'hui quelle est la situation au Mali ou si vous voulez qui tient les rênes du pouvoir au Mali ?**

Les rênes du pouvoir au Mali se trouvent entre les mains du CNRDRE (la junte militaire). Ce sont les militaires qui ont la légitimité populaire, ce sont eux qui ont les armes, ce sont eux qui ont en réalité le pouvoir. Le président intérimaire a été victime d'une agression et donc il n'est pas sur place. C'est le Premier ministre qui est là avec le président du CNRDRE qui continue d'assurer ses fonctions de président de la CNRDRE. On est dans une situation quelque peu confuse, mais la réalité du pouvoir se trouve entre les mains des militaires.

### **Certains vous accusent d'avoir été justement derrière l'agression du président intérimaire.**

C'est triste que l'on m'accuse de telle manière. On m'a si bien accusé que ceux qui ont voulu me convoquer à la gendarmerie ont oublié que j'étais membre du Parlement et vice-président de l'Assemblée nationale. Nous avions une convention des forces vives. Et ce même jour, il s'est trouvé que d'autres avaient organisé une marche sur le palais de Koulouba (présidence malienne). L'un dans l'autre, nous sommes devenus aux yeux de certains les commanditaires de ce qui s'est passé au palais. Ce que nous avons appris, c'est qu'environ 30000 personnes sont descendues dans les rues de Bamako et des gens sont montés à Koulouba (la présidence) pour aller demander la démission de Dioncounda Traoré, le président par intérim, pendant ce temps-là, nous étions en convention au palais des congrès qui était bondé de monde.

Avant qu'il n'aille à Abidjan rencontrer Alassane Ouattara, un mouvement constitué d'à peu près 10.000 personnes s'était rendu au palais de Koulouba pour le rencontrer. Et lui demander de démissionner à la fin de son intérim. Il leur a dit qu'il voulait même démissionner bien avant et que c'est le Premier ministre qui l'en a empêché. Il les a rassurés



qu'il démissionnerait donc au terme de l'intérim constitutionnel. Quand il est parti à Abidjan et qu'il y a eu une déclaration demandant de le soutenir et annonçant des forces pour sécuriser la transition et son président, alors que jusque-là il était question d'envoyer des troupes pour le nord Mali, le peuple malien s'est senti indigné.

Alors le 21 mai, ce mouvement-là s'est rendu à la présidence pour aller lui demander de céder son poste. D'après le compte rendu qui nous a été fait, il leur a dit qu'il allait démissionner le lendemain à 11h. Quand ce mouvement s'est retiré, il se trouvait qu'il y avait d'autres mouvements qui étaient là, qui auraient forcé la porte et parvenu à tabasser le président intérimaire. J'avoue que franchement, je minimise un peu ces propos-là. Parce que cette foule qui tabasse un homme de cet âge, qu'il ne tombe pas dans le coma, je dis franchement !!! En tout cas, il a été sorti, ils l'ont envoyé à l'hôpital et ensuite il est allé en France. Et comme il fallait trouver un commanditaire, ils ont tout de suite pointé le doigt sur nous, allant même jusqu'à dire que notre radio Kaïra avait incité les gens à attaquer le Palais de Kourouba. Toutes les émissions sont encore disponibles et aucune d'elles ne contient des propos d'incitation à quoi que ce soit de subversif. Finalement, on nous dit que ce n'est plus une agression et que c'est devenu une tentative d'assassinat du président intérimaire. Nous ne sommes mêlés ni de près ni de loin dans cette agression de Dioncounda Traoré. Si on veut chercher un commanditaire, c'est bien la Cedeao. C'est bien elle qui a semé la confusion au Mali et qui a poussé l'indignation jusqu'à une révolte du peuple malien.

**Certaines personnes disent que vous êtes devenu l'homme à abattre de la Cedeao ?**

Je l'apprends moi aussi. Je l'apprends des amis, des connaissances ou des Maliens qui sont en Côte d'Ivoire. Et qui disent qu'on parle beaucoup de moi dans les cercles de Ouattara et de mon très cher ami Soro Guillaume ; que je suis l'homme à abattre et que des missions expéditives ont été lancées contre moi. Est-ce des intimidations ou des menaces réelles ? Je n'en sais rien. Mais c'est bon que cela soit su de tous que ma tête est mise à prix. Mon crime, c'est d'avoir combattu les régimes d'Alpha Oumar Konaré et ATT, et aussi d'avoir soutenu le coup d'Etat salutaire. Alors si ce sont des intimidations, c'est une perte de temps, si ce sont des menaces réelles, je n'ai peur que de mon peuple !

Source : [Le Nouveau Courrier](http://www.nouveaucourrier.info/) [http://www.nouveaucourrier.info/]